



Compagnie Nationale
des commissaires aux comptes



Conseil Supérieur de l'Ordre
des experts-comptables

Paris, le 29 janvier 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous adresser le compte-rendu de la première conférence-débat organisée par la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes, la Conférence Générale des Juges Consulaires de France et le Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables, sur le thème « Juges Consulaires/Hommes du chiffre objectif prévention ».

Cette manifestation, qui s'est inscrite dans un contexte difficile pour toutes les entreprises, a permis de faire un tour d'horizon complet et précis du droit des entreprises en difficulté tel qu'il est ressorti de la loi de sauvegarde de 2005. Les débats et interventions ont apporté des informations riches et nombreuses et ont abordé les aspects pratiques de la mise en œuvre de cette législation.

Il est important, à nos yeux, que tous les acteurs de l'économie en soient informés et c'est la raison pour laquelle il nous a semblé souhaitable de diffuser largement ces propos et bien au-delà donc du simple cercle professionnel.

Nous souhaitons pouvoir prolonger cette réflexion à l'avenir en traitant sans doute des thèmes plus précis et dans ce cadre nous restons à l'écoute de l'ensemble des partenaires des entreprises et entités économiques de notre pays.

Nous espérons que vous trouverez intérêt à cette lecture et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Vincent BAILLOT
Président
Compagnie Nationale
des commissaires aux comptes

Jacques RAIBAUT
Président
Conférence Générale des
Juges Consulaires de France

Jean-Pierre ALIX
Président
Conseil Supérieur de l'Ordre
des experts-comptables